Madame, Monsieur, chers parents,

Suite aux annonces gouvernementales du 14 janvier dernier, voici les nouvelles décisions dont je tiens à vous faire part :

Limitation du brassage des élèves :

- nous organisons une troisième récréation, soient 4 classes simultanément au lieu de 6, toujours affectées dans une zone définie.
- nous revoyons l'organisation de la chorale : les élèves travaillerons à partir de vidéos en classe et seront entrainés par groupes classes avec moi tous les 15 jours autant que possible.
- Mme Culerier coordonnatrice du temps du midi, nous transmettra très bientôt son protocole renforcé.

Pédagogie :

- La pratique de l'EPS n'est plus autorisée dans les lieux clos (gymnase, piscine) jusqu'à nouvel ordre.

Une Foire aux Questions est publiée sur le site de l'école pour plus de renseignements. Vous pourrez y lire que l'étude est maintenue jusqu'à 18h, merci de prendre connaissance des modalités relatives à la dérogation pour venir chercher votre enfant.

Je vous remercie à nouveau pour votre coopération et vous souhaite de prendre soin de vous.

A bientôt. Diane Bruas, le 21 janvier 2021

Date et signature :

Madame, Monsieur, chers parents,

Suite aux annonces gouvernementales du 14 janvier dernier, voici les nouvelles décisions dont je tiens à vous faire part :

Limitation du brassage des élèves :

- nous organisons une troisième récréation, soient 4 classes simultanément au lieu de 6, toujours affectées dans une zone définie.
- nous revoyons l'organisation de la chorale : les élèves travaillerons à partir de vidéos en classe et seront entrainés par groupes classes avec moi tous les 15 jours autant que possible.
- Mme Culerier coordonnatrice du temps du midi, nous transmettra très bientôt son protocole renforcé.

Pédagogie :

- La pratique de l'EPS n'est plus autorisée dans les lieux clos (gymnase, piscine) jusqu'à nouvel ordre.

Une Foire aux Questions est publiée sur le site de l'école pour plus de renseignements. Vous pourrez y lire que l'étude est maintenue jusqu'à 18h, merci de prendre connaissance des modalités relatives à la dérogation pour venir chercher votre enfant.

Je vous remercie à nouveau pour votre coopération et vous souhaite de prendre soin de vous.

A bientôt. Diane Bruas, le 21 janvier 2021

Date et signature :